

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 195

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__195_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

BIBLIOGRAPHIE

***La Population de Bordeaux au dix-huitième siècle*, par R. NICOLAÏ.
Première partie : *État de la population*.**

Cet ouvrage sera, sans aucun doute, une contribution intégrale à l'histoire démographique et sociale, si nous en jugeons par la première partie qui vient de paraître. Le chapitre I n'est qu'une introduction générale à la question, car il résume les quelques essais faits par le gouvernement sous l'Ancien Régime pour se rendre compte de l'état de la population. M. Nicolai ne peut que rappeler les mémoires d'intendants, les circulaires de Trudaine, de Terray ; il cite aussi, sur la question de la population, les opinions de Montesquieu ou des économistes ; mais, dans toute cette partie, du reste fort courte, l'auteur ne fait que résumer des chapitres du grand ouvrage de M. Levasseur (*La Population française*, t. I).

C'est le chapitre II, État de la population, qui fait l'intérêt du livre : il est consacré à l'étude de différents recensements de la population de Bordeaux au dix-huitième siècle. Car il y a eu à Bordeaux de véritables recensements, au sens le plus moderne du mot, et pour les effectuer les magistrats de la cité n'avaient pas attendu les prescriptions du gouvernement. Dès 1696, le juréde (c'est la municipalité) décide que les officiers des milices bourgeoises devront dresser un rôle exact des habitants de leur quartier et « se transporter à cet effet dans chaque maison pour pouvoir exprimer dans ledit rôle la qualité, profession et faculté de chaque habitant et le nombre de leur famille ». Il y a là tout un formulaire de dénombrement ; mais par malheur les résultats nous sont inconnus. Nous n'avons comme première donnée de la population de Bordeaux que l'estimation de l'intendant Bazin de Bezons dans son Mémoire de 1698 : il l'évaluait à 43 000 âmes réparties en 5 000 maisons. C'est également d'après de simples évaluations que d'autres intendants fixent la population en 1720, 1725 et il faut arriver à l'administrateur célèbre de Tourny père (1743-1757) pour voir un nouveau dénombrement s'effectuer en 1748. Cette fois, nous avons sous les yeux tout le mécanisme de l'opération et il faut savoir gré à M. Nicolai de nous l'avoir fait connaître. Les procédés de l'intendant pourraient encore servir de modèle pour un recensement contemporain. Tourny utilise pour cette opération les cadres de la milice bourgeoise, avec ses colonels, capitaines et dizainiers qui du reste dressaient les rôles annuels de la capitation. Chaque dizainier avait, comme nous dirions aujourd'hui, son flot ; il devait effectuer le dénombrement par rue, par maison, noter le nombre de personnes par famille, la profession, l'état civil, le sexe, l'âge des enfants, la nationalité, et chaque chef de famille devait remplir un bulletin de recensement comme on nous en remet aujourd'hui. Les renseignements fournis par les dizainiers étaient à leur tour recueillis par les capitaines chefs de district, au nombre de 51. Les résultats de ce dénombrement sont donnés par districts et régiments (l'un des colonels de la milice s'appelle Montaigne) et le total de la population s'élève à 66 554 habitants. Dix ans plus tard, en 1758, eut lieu un nouveau recensement dans les mêmes conditions qu'en 1748 ; mais on n'en possède pas les résultats. Désormais il n'y a plus que des évaluations et nous ne retrouvons un recensement qu'en 1790 : la population est alors de 110 000 âmes. Comme le dénombrement de 1801 ne donne que 95 947 habitants, il faudrait donc admettre une diminution à l'époque de la Révolution, ce qui n'aurait rien d'in vraisemblable. Il reste maintenant à connaître comment se répartissait cette population suivant les charges de la société d'alors. C'est ce que M. Nicolai se propose d'étudier dans la seconde partie de son ouvrage : nous la lirons avec le même intérêt que la première.

Paul MEURIOT.